

Alfortville, le 01/06/2023

Pour diffusion immédiate

Hexopée salue les premières annonces du Plan national pour la petite enfance et rappelle son ambition de bâtir un service public universel de la petite enfance

À la suite des éléments de restitution du Conseil National de la Refondation (CNR) Petite enfance, présentés par Jean-Christophe COMBE et Elisabeth LAITIER, la Première ministre a annoncé les premiers éléments de la Stratégie Nationale de la Petite Enfance. Ces annonces constituent une première étape, qu'Hexopée salue, de la création d'un service public de la petite enfance.

Hexopée appelle à préparer dès à présent, avec l'ensemble des parties prenantes et notamment le comité de filière petite enfance, la construction d'un service public de la petite enfance reposant sur un droit universel à l'accueil du jeune enfant pour toutes les familles. Celui-ci doit être doté de moyens financiers adéquats et doit faire l'objet d'un texte de loi dédié.

Les annonces du gouvernement sont une première étape nécessaire

Les annonces faites à l'issue du CNR «Petite enfance » sont une première étape nécessaire pour bâtir le service public attendu. La création annoncée de 200 000 places d'accueil supplémentaires et l'identification d'un chef de file parmi les collectivités locales donnera une impulsion pour redynamiser la politique éducative du jeune enfant, au plus près des besoins locaux. Hexopée retient les annonces faites de soutenir financièrement et humainement la mise en œuvre locale de la politique en matière d'accueil du jeune enfant.

Hexopée salue particulièrement la décision d'investir 5 milliards d'euros supplémentaires, d'ici la fin du quinquennat pour soutenir la création de nouvelles places d'accueil. Cet investissement devra être complété de moyens pour les établissements existants, afin d'améliorer les conditions de travail et les rémunération des salariés et tenir compte des effets de l'inflation sur les structures.

L'évolution du service d'accueil du jeune enfant repose au premier plan sur les professionnels de la petite enfance. Les annonces de mesures en faveur de l'entrée et du maintien dans le métier, nécessaires, appellent à être complétées par des réflexions globales et un soutien clair en matière de formation des professionnels et d'amélioration des conditions d'emploi.



Hexopée appelle les pouvoirs publics à légiférer à travers un texte de loi dédié

Après ces premières annonces, Hexopée souhaite la traduction de celles-ci, à travers un projet de loi dédié. Au regard de l'ambition collectivement partagée par le gouvernement et les acteurs de la filière de bâtir un service public ambitieux et des enjeux particulièrement prégnants qui en découlent, Hexopée ne peut se satisfaire que les éléments du plan soient mis en œuvre à la découpe, notamment à travers le projet de loi sur le plein emploi à venir.

Hexopée rappelle en outre que les objectifs du plan petite enfance, centrés sur une amélioration qualitative de l'accueil du jeune enfant, nécessitent une mobilisation de l'ensemble de la filière et soutenue par l'Etat et ses opérateurs en faveur de l'élévation du niveau de compétence des salariés, l'amélioration des conditions de travail et le maillage territorial de l'offre de service. Cet objectif est le point névralgique devant à la fois guider l'ensemble des évolutions qui seront décidées et constitue tout à la fois le résultat qui ne pourra être atteint qu'avec ces changements. En ce sens, Hexopée soutient le travail en co-construction avec l'ensemble des acteurs de la filière, et notamment le comité de filière qui doit avoir vocation à devenir une instance de suivi du plan.

"Hexopée se mobilise de longue date en faveur de la création d'un service public de la petite enfance. Nous défendons le droit universel des familles à disposer d'une place en établissement d'accueil du jeune enfant. Ces annonces d'Elisabeth Borne étaient attendues ; nous les considérons comme une première étape dans la construction du service public de la petite enfance, et sommes disponibles pour co-construire les prochaines étapes, ambitieuses, de son émergence." **David Cluzeau, Délégué général d'Hexopée**

Hexopée, créateurs de citoyenneté

Hexopée, organisation professionnelle représentative dans les champs Éclat (Animation), Sport, Tourisme social et familial (TSF) et Habitat et Logement accompagnés (HLA) représente près de 12 000 structures adhérentes employant 100 000 salariés. Elle est également cofondatrice de l'Alliance des Employeurs du Sport et des Loisirs et est associée au Synofdes, organisation professionnelle représentative dans le secteur des organismes de formation. Elle dispose en outre d'un organisme de formation, l'ADOES.

Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#) et [YouTube](#) !

CONTACTS

Presse

Mm. Anyela VALLEJO
avallejo@hexopee.org
01 41 79 77 44

Institutionnels et partenaires

M. Antoine TRÉDEZ
atredez@hexopee.org
06 59 86 47 70

